

MODE D'EMPLOI

*par Jocelyne Deschaux
et Emmanuelle Royon*

Le 15 avril 2019, l'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris provoque un électrochoc dans tout le pays. Au-delà de la sidération collective, la catastrophe rappelle crûment la vulnérabilité*¹ des biens culturels, qu'ils soient monumentaux ou plus discrets – à l'image des millions de documents conservés dans les bibliothèques françaises. Si les églises brûlent, les bibliothèques aussi.

Dans ce contexte, le ministère de la Culture mandate l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR)² pour une vaste enquête sur les plans d'urgence en bibliothèque. Son verdict, rendu en 2022, est sans appel : 80 % des établissements interrogés ne disposent d'aucun Plan de sauvegarde des biens culturels (PSBC). Pour autant, les sinistres sont bien réels – dégâts des eaux, incendies, événements climatiques – et leurs conséquences, parfois dramatiques, touchent autant les collections que les équipes.

Ce double constat – risques avérés, impréparation manifeste – déclenche une série de mesures fortes. En 2023, le ministère de la Culture lance une stratégie nationale de généralisation des PSBC. Dès 2024, cette politique s'appuie sur une circulaire à destination des bibliothèques territoriales et un programme de formation nationale porté par le Bouclier bleu France³ (BbF – voir l'encadré ci-dessous). Le ministère de l'Enseignement supérieur engage, en parallèle, une démarche similaire intégrée à une réflexion plus large sur la gestion des risques.

Un tournant est amorcé. Il ne s'agit plus d'inciter, mais d'agir, de structurer, d'outiller. La rédaction d'un PSBC devient une responsabilité collective et un exercice concret, ancré dans les réalités de chaque établissement.

LES PSBC, UNE ACTUALITÉ BIEN RÉELLE

Depuis la parution des deux circulaires ministérielles, le sujet des PSBC s'est bel et bien imposé dans l'actualité professionnelle. Il a notamment été abordé lors du stage de formation tout au long de la vie, « Quoi de neuf en bibliothèque ? », proposé par l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib) en novembre 2024, ainsi qu'au cours d'un séminaire spécifique, organisé en formation initiale pour les élèves conservateurs de l'Institut national

1. Les termes suivis d'un astérisque (à leur première occurrence) sont présentés dans le glossaire en fin d'ouvrage.

2. Pour les sigles et acronymes, voir la liste en fin d'ouvrage.

3. Association agréée de sécurité civile, reconnue d'intérêt général : « Protéger le patrimoine en temps de crise » : <https://www.bouclier-bleu.fr/>

des études territoriales (INET) et de l'École nationale des chartes, en collaboration avec l'Institut national du patrimoine (INP), en janvier 2025 et 2026.

Pour sa part, le Bouclier bleu France travaille sur ces questions dès 2005. Depuis 2015, surtout, il s'efforce de sensibiliser l'ensemble des établissements patrimoniaux – bibliothèques, centres d'archives, musées, monuments historiques... – à la culture du risque* et à la gestion de l'urgence. Cette mobilisation a conduit à la saisine de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche par le Service du livre et de la lecture (cf. *supra*), et à la production d'un rapport en 2022, puis à la conception d'un programme de formation : pour les bibliothèques municipales classées (BMC) dès 2024, puis pour les bibliothèques municipales non classées et universitaires en 2025. Le sujet est bel et bien là !

Il faut dire que, jusqu'alors, les professionnel·les du patrimoine – et en particulier celles et ceux des bibliothèques – étaient peu enclin·es à intégrer la culture du risque dans leurs pratiques. S'y ajoute la prise de conscience, de plus en plus aiguë, des effets du dérèglement climatique, avec des inondations sévères désormais fréquentes dans de nombreuses régions. L'heure n'est plus à l'attente, mais à la préparation*, pour limiter les impacts sur les collections.

Aujourd'hui, dans le prolongement des réflexions menées en conservation préventive, et face à l'urgence climatique, les bibliothécaires n'ont d'autre choix que de s'emparer de la question. Rédiger le PSBC de son établissement devient une priorité, à construire en lien étroit avec les pompiers, les équipes et les acteurs du territoire. De nombreux projets d'établissement, projets culturels, scientifiques, éducatifs et sociaux (PCSES) incluent désormais cette démarche.

Encadré. Le Bouclier bleu France, un appui solide à la formation et à l'accompagnement

Le Bouclier bleu France, relais national du Blue Shield International, rassemble des professionnels de tous les secteurs patrimoniaux et des acteurs du secours. Spécialisé dans la protection du patrimoine culturel en temps de crise, il joue un rôle central dans la formation, de l'analyse des risques aux premiers gestes d'urgence sur le patrimoine sinistré. En 2023, il a reçu l'agrément de sécurité civile*.

Conscient des difficultés spécifiques aux bibliothèques, le BbF a impulsé dès 2018 l'approche de l'Inspection générale des bibliothèques évoquée plus haut. Il développe depuis plus de quinze ans une méthode pratique, réactualisée en continu, pour accompagner les professionnels dans la rédaction de leur PSBC. Cette méthode s'appuie sur des formations au long cours (généralement un an), structurées en « briques » thématiques. Elle valorise le pragmatisme, le facteur humain, la collaboration, les exercices, tout en assurant un accompagnement soutenu des rédacteurs. Ce sont ces principes que nous avons souhaité retranscrire dans cet ouvrage.

Le site de l'association propose également une riche documentation (guides, webinaires...), et des informations actualisées sur la législation en cours : <https://www.bouclier-bleu.fr/>

Cela dit, démarrer son PSBC n'est pas si simple : la rédaction est souvent perçue comme longue, complexe, parfois fastidieuse. Elle engage de nombreuses parties prenantes, mobilise des expertises variées, et implique des arbitrages parfois douloureux (priorisation des collections), ainsi que des pratiques encore peu familières dans les bibliothèques (exercices, cellules de crise...).

La littérature professionnelle sur le sujet ne manque pas, notamment chez les collègues anglo-saxons et suisses, qui travaillent ces questions depuis les années 1990. Alors pourquoi un nouvel ouvrage ?

UN GUIDE POUR STRUCTURER UNE RÉPONSE COLLECTIVE ET EFFICACE

Face à l'ampleur des enjeux*, le PSBC s'impose comme un outil essentiel. Il permet à chaque établissement de se préparer aux situations d'urgence en structurant une réponse adaptée, concertée, réaliste.

Ce livre est né d'un besoin partagé : rendre cette démarche accessible et concrète. Pas de norme figée ici, mais une méthode éprouvée, fondée sur les pratiques de terrain et des retours d'expérience.

Notre manuel collectif s'adresse aux bibliothécaires, bien sûr, mais aussi aux agent-es des collectivités, aux chargé-es de conservation, aux directions – à toutes celles et ceux qui, à un moment ou à un autre, seront associé-es à la réflexion, à la rédaction ou à la mise en œuvre du plan.

Il entend lever les freins souvent identifiés : manque de temps, d'appui, d'outils, d'exemples, ou encore de coopération interprofessionnelle. En partageant des méthodes, des conseils, des modèles de plans, des retours d'expérience et des pistes d'action, il espère accompagner pas à pas tous les établissements, quels que soient leur taille et leurs moyens.

Enfin, ce livre revendique une approche décloisonnée. Il valorise les regards croisés entre professionnel·les du patrimoine écrit et acteur·rices de la sécurité civile. Car la sauvegarde des collections ne peut s'envisager sans dialogue, sans coopération, sans compréhension mutuelle des expertises et des contraintes.

CONSTRUCTION DE L'OUVRAGE

Le contexte – première partie

Cette partie introductive pose les fondements du sujet. Elle vise à aider les lecteurs et les lectrices à mieux comprendre les vulnérabilités spécifiques aux bibliothèques, à les identifier et à anticiper leurs effets. Elle propose tout d'abord un état des lieux des sinistres en bibliothèque, à partir des données disponibles et des enquêtes réalisées (Jocelyne Deschaux). Elle éclaire ensuite les définitions,

le cadre réglementaire et juridique entourant la gestion des risques et la protection du patrimoine (Marie Courselaud). Isabelle Duquenne retrace l'évolution des politiques publiques, de l'incitation à la stratégie nationale de généralisation des PSBC. Enfin, Emmanuelle Royon et Rémi Forey proposent une réflexion sur les coopérations essentielles entre professionnels du patrimoine et services départementaux d'incendie et de secours (SDIS).

Les risques : identification, analyse, prévention* – deuxième partie

Le PSBC ne peut être construit sans une connaissance fine des risques. Cette partie détaille les étapes préalables à la rédaction du plan : la planification* ainsi que l'analyse des risques majeurs (Marie Courselaud), et la présentation des dispositifs de protection existants dans les établissements culturels (Jocelyn Périllat-Mercerot). Yannick Grandcolas traite, quant à lui, des spécificités liées aux données numériques et aux cyberattaques.

Puis nous proposons, à la jonction des parties, un *Répertoire des freins*, à partir des inquiétudes souvent exprimées par les collègues. Nous avons, en ce sens, inventé des « syndromes », auxquels nous avons fait correspondre les différentes contributions de l'ouvrage, envisagées comme autant de pistes de résolution. Conçue sur un ton volontairement humoristique, et accompagnée d'illustrations créées pour l'ouvrage par Vanessa Fournier, cette contribution renforce la dimension didactique que nous souhaitons donner à ce volume.

Construire son PSBC par étapes : collections, matériels et équipes – troisième partie

Cœur méthodologique de l'ouvrage, cette partie accompagne la rédaction concrète du PSBC. Elle débute par la question centrale de la sélection des œuvres prioritaires, depuis son aspect pragmatique (Jocelyne Deschaux) jusqu'à son organisation collective (Pierre Tribhou). D'autres contributions se penchent sur l'organisation matérielle et logistique du plan : gestion du matériel et des espaces (Mylène Florentin), conditionnements pour réagir en cas d'inondation (Céline Allain), exemple de mutualisation régionale dans le Grand Est (Ariane Lepilliet), équipements des SDIS (Stéphane Caumontat). La dimension humaine, essentielle, est également présentée, avec l'importance d'impliquer l'ensemble des équipes dans la démarche (Jocelyne Deschaux).

Tester et valider le PSBC – quatrième partie

Un PSBC ne prend tout son sens que s'il est testé, mis à jour, et intégré dans la vie quotidienne de l'établissement. Cette partie explore les modalités de test et d'appropriation du plan. Alain Chevallier insiste sur l'intérêt des exercices de simulation. Nelly Caulliez décrit différents types d'exercices, notamment ceux menés à

Genève. Béatrice Bert présente un *escape game* créé pour sensibiliser les équipes de façon ludique et efficace. Jocelyne Deschaux aborde les étapes essentielles de mise à jour et de relèvement* après sinistre. Enfin, Katia Juhel et Claire Leger livrent un retour d'expérience sur un sinistre récent survenu dans une bibliothèque parisienne.

7 fiches pratiques – cinquième partie

Afin de compléter l'ensemble, des fiches pratiques synthétisent les informations essentielles pour passer à l'action. Elles permettent de retrouver rapidement les éléments fondamentaux du PSBC, étape par étape. Ces outils sont conçus pour faciliter la rédaction du plan, la coordination entre les équipes, les échanges avec les services partenaires, et les actions à mener en situation d'urgence. Adaptables à chaque contexte local, elles constituent un support opérationnel précieux pour les professionnel·les.

Comme tout volume de la collection, un mémento synthétique, un glossaire, une bibliographie et un index sont proposés à la fin.